

Image not found or type unknown



## cotisations sociales en cas de vente LCD LMP

Par **Club**, le **28/04/2025** à **22:43**

Bonjour

En cas de vente, les LMP sont soumis aux cotisations sociales dont l'assiette est la somme des amortissements réalisés

Quid des LMP qui, quand ils décèdent, sont seulement usufruitiers ?

Les nu-propriétaires récupèrent l'usufruit

Auront ils a payer des cotisations sociales ?

Et que se passent il si ces derniers vendent ?

Merci